

**Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté**

Le R.A.S.E.D est un « dispositif ressource »
de l'Education Nationale qui :

- permet, en liaison avec les enseignants et les parents, la mise en place d'actions diversifiées et complémentaires de celles menées en classe.
- offre un espace relationnel privilégié entre l'élève, sa famille et l'école.
- aide les élèves en difficulté à tirer le meilleur parti de leur scolarité.

Vous pouvez faire appel au R.A.S.E.D

Lorsque votre enfant est confronté à :

- des difficultés d'adaptation, de relation, de communication, un manque d'intérêt pour l'école ...
- des difficultés d'apprentissage en lecture, en mathématiques ...

**QUI PEUT SOLLICITER
LE R.A.S.E.D ?**

- Les enseignants.
- Les parents.
- Les élèves.

Prendre contact :

Tél : 02 43 89 94 77

**RASED
5, rue Mantien
72 160 Connerré**

Jean-Yves Jouanno: Psychologue
Perrine Chaumier : Aide Relationnelle (maître G)
Emmanuel Paris: Aide Pédagogique (maître E)

Autres adresses :

**Inspection de La Ferté-Bernard
7 rue Marceau
72 400 La Ferté-Bernard
02 43 93 31 58**

**Circonscription A.S.H Le Mans 5
19, boulevard Paixhans
CS 50042,
72 071 Le Mans Cedex 9
02 43 61 58 92**

**M.D.P.H
11 rue de Pied Sec
CS 81906
72 019 Le Mans Cedex 2
02 43 54 11 92**

**Circonscription
de
LA FERTÉ-BERNARD**

d'
aux
en

Réseau
Aides
Sécialisées
Elèves
Difficulté



***PARTENAIRES POUR MIEUX AIDER L'ENFANT
L'ÉQUIPE DU R.A.S.E.D COMPREND TROIS PROFESSIONNELS***

***Le psychologue de
l'Éducation Nationale***

Un médiateur :

Il est un médiateur entre les enfants, les familles, les enseignants et les intervenants extérieurs. Il travaille en collaboration avec les personnels des services publics ainsi qu'avec certains personnels du secteur privé. Il apporte sa contribution aux situations de crise (accidents de la vie).

Un clinicien :

Il procède aux examens cliniques et psychométriques.
Il assure le suivi psychologique mais ne fait pas de psychothérapie.

Il aide les familles et les enseignants dans le choix des orientations scolaires et participe aux réunions d'équipe pluridisciplinaire de la M.D.P.H.

Psychologue : M. J.Y. Jouanno

***L'enseignant chargé des
aides spécialisées
à dominante relationnelle***

En accord avec les parents et l'enfant, il accueille ce dernier individuellement ou en groupe restreint. Il l'aide à s'inscrire dans son rôle d'élève en lui permettant :

- de restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.
- d'adapter ses conduites émotionnelles, intellectuelles et corporelles pour faciliter son rapport aux apprentissages et ainsi mieux répondre aux attentes scolaires.

Pour cela, l'enfant utilise des activités de jeux, de dessin, de construction, pour exprimer ce qui fait obstacle à sa disponibilité aux apprentissages.

Mme P. Chaumier

***L'enseignant chargé des
aides spécialisées
à dominante pédagogique***

En collaboration avec les enseignants et les familles, par une pédagogie adaptée aux difficultés rencontrées, il organise des groupes de travail à effectif réduit permettant aux élèves :

- d'améliorer leurs capacités, et dépasser leurs difficultés.
- de maîtriser leurs outils et méthodes de travail.
- de stabiliser leurs acquisitions et mieux les utiliser en classe.
- de prendre conscience de leurs progrès en suscitant l'expérience de la réussite.
- de transférer leurs réussites dans la classe.

M. E. Paris

L'inspecteur de l'Éducation Nationale coordonne toutes les actions du réseau.